



spécial déchets

Document à conserver

TRI ET ELIMINATION DES DECHETS DES LE 1^{er} JANVIER 2012

Rappels importants

- ✓ Vous avez l'obligation d'utiliser les sacs taxés (vous pourrez les acheter dans tous les commerces du village, voire du canton);
- ✓ les familles ayant un enfant de moins de 2 ans recevront, sur demande, 20 sacs par année;
- ✓ jusqu'à nouvel avis, les déchets organiques ou déchets « verts » comprenant les déchets de jardin ET de cuisine (voir brochure) seront déposés DANS les bennes situées aux Perreuses (à côté du tennis) ou aux Mûriers (près de l'ancien collège);
- ✓ les éco-points de Chaillet, des Mûriers et de Planeyse (que nous partageons avec Bôle) continueront de récolter le verre, le papier, les cartons d'emballage, les métaux, les capsules « Nespresso ». On y ajoutera un conteneur pour les récipients en plastique (flacons à lessive, par exemple);
- ✓ les éco-points ne sont pas des dépotoirs à sacs poubelles ou à déchets non prévus pour le recyclage;
- ✓ vous êtes instamment priés d'en respecter les horaires d'ouverture (ils sont affichés sur chaque site);
- ✓ les déchets doivent être déposés DANS la benne ou le conteneur adéquat SANS emballage (pour le verre, SANS bouchon NI capsule);
- ✓ le « PET » et les bouteilles de lait devraient être rapportés dans les commerces;
- ✓ la Déchèterie du Littoral ouest porte le nom de « La Croix ». Elle sera située à Cortaillod (près des ateliers de l'entreprise Duckert). Elle ne s'ouvrira que le 1^{er} avril 2012. Son accès sera gratuit;
- ✓ le premier ramassage des déchets encombrants aura lieu le 9 mars 2012. Dans l'intervalle, vous êtes priés d'apporter ces déchets à

la déchetterie de Plaines-Roches », à Neuchâtel;

- ✓ les personnes à mobilité réduite peuvent demander l'aide de la Commune;
- ✓ La Commune compte sur votre civisme pour l'application stricte de toutes ces mesures. Des contrôles réguliers seront effectués par du personnel assermenté. Des sanctions sont évidemment prévues...

Davantage d'information sur le tri

- ✓ les étiquettes collées sur les produits renseignent sur leur élimination.
- ✓ vous pouvez consulter les sites:

www.sacneva.ch
www.ne.ch/sene

Projets communaux

La Commune prévoit:

- ✓ de réaliser un éco-point supplémentaire au carrefour rue des Saules - chemin de la Saunerie;
- ✓ d'installer, progressivement, jusqu'à la fin de l'année 2013, des conteneurs enterrés ou semi-enterrés dans lesquels vous déposerez vos sacs taxés. Les tournées de ramassage seront diminuées en conséquence.

RAMASSAGE DU PAPIER

Les tournées 2012 de ramassage de vieux papiers auront lieu les

mardis 24 janvier, 22 mai et 23 octobre 2012

Les paquets devront être bien ficelés en croix, de dimensions et poids transportables facilement. Nous vous prions d'entreposer les paquets avant 8h00 du matin, à l'extérieur des habitations, au bord de la chaussée.

